



**EXTRAIT DE DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du 19 novembre 2020**

L'an deux mille vingt le 19 novembre à 14h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, à Châteaubourg dans la salle la clé des champs, sous la Présidence de Monsieur Joseph BOIVENT

Etaient présents : Madame Marie DAUGAN (suppléant de M. BELLOIR), Messieurs Joseph BOIVENT, Michel DEMOLDER, Jean RONSIN, Jean Francis RICHEUX, Rémi PITRE, Teddy REGNIER, Jean-Claude BELINE, Jean-Pierre MARTIN, Bernard LOUAPRE, Patrick HERVIOU, Georges DUMAS

Pouvoir : de Monsieur BONNIN à Monsieur DEMOLDER, de Madame MACE à Monsieur DEMOLDER, de Monsieur PERRIN à Monsieur RICHEUX

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Mesdames Flavie BOUKHENOUGA, Marie-Edith MACE, Sandrine ROL, Messieurs Marc HERVE, Guillaume PERRIN, Philippe BONNIN, Nicolas BELLOIR,

Assistaient également : Monsieur Jean-Jacques LEON (Payeur Départemental), Messieurs Antoine DECONCHY et Olivier CHAUVIERE et Madame Véronique PERRATON du SMG-Eau35

Secrétaire de séance : Jean Francis RICHEUX

Nombre de Membres du Comité présents : 12

Nombre de Membres du Comité votants : 15

Date de la convocation : le 12 novembre 2020

ADMINISTRATION GENERALE

N°20_11-2_09 Eligibilité des dossiers aux financements du SMG-Eau35

Comité Syndical du 19 novembre 2020

N°20_11-2_09 Eligibilité des dossiers aux financements du SMG-Eau35

Vu la délibération n° 23 juin 2020 validant le règlement financier du SMG35.

Suite à la transmission des documents par les adhérents, le comité doit se prononcer sur les dépenses retenues pour les opérations concernées.

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

1°) **VALIDER** le financement des opérations suivantes :

Opération	Caractéristiques	Stade d'avancement	Montant des dépenses (€ HT)	Travaux éligibles à la participation du SMG
EPSM <u>Conduite sous la Rance maritime / avenant</u>	<ul style="list-style-type: none"> 2 avenants pour travaux supplémentaires non prévisibles pour un montant de 231 520 € HT ; 1 protocole transactionnel signé en 2020 impliquant une contribution financière du maître d'ouvrage de 449 057 € HT 	Avenants + Protocole transactionnel	680 577€	Totalité des avenants et du protocole transactionnel / paiement direct
Ouest35 <u>Usine du Meneu / marché de travaux</u>	Réhabilitation du bâtiment technique et de la bache de stockage de l'usine du Meneu pour un montant de 147 374 € HT	Marché	147 374€	Participation à hauteur de 30% (usine non inscrite au schéma départemental)

2°) **INFORMER** les adhérents concernés des décisions prises.

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité

Fait à Rennes, le 19 Novembre 2020
 Le Président,

Joseph BOIVENT



JB Boivent